Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260507-DE26_65-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 06/05/2026

Date de la convocation : 30 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le 6 mai 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de la Ville de BETTON, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François BROCHAIN, Maire.

PRÉSENTS (33) : F. BROCHAIN, Maire, V. FRABOT, F. MIGNON, S. CHERIF, T. FELIX, S. HILLION, A. AMAR, K. LEPINOIT-LEFRÊNE, G. JOSSELIN, S. ROUILLARD, Adjoints,
F. CABEDOCE, C. CACHEUX, M. DELASSUE, E. DELPY, A. DEWAS, P. DOUDARD, C. DUBOST, A. GORCE, H. KERIVEL, S. LABOUX MORIN, O. LE MOIGN, J.-Y. LOURY, C. MORIN SAUVÉE, P. NAVELLOU, E. PIRET, N. RAOULT, N. ROUSSELOT, T. TOTO-ZARASOA, A. BIDAULT, P. CORNICHET, N. JAOUEN, S. LAPIE, M. PARAIRE, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS (0) :

PROCURATIONS DE VOTE (0) :

T. TOTO-ZARASOA a été nommé en qualité de secrétaire de séance.

***

N°	Intitulé de la délibération	Rapporteur
26-65	ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP), DE SERVICES ET DE CONCESSIONS	**MAIRE**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1411-5 et D. 1411-3 ;

Vu la délibération n°26-38 du 8 avril 2026 ;

La Commission de délégation de service public (DSP), de services et de concessions analyse les dossiers de candidature à une délégation de service public et dresse la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du travail et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, la Commission se compose du maire ou son représentant, président, et de cinq membres du Conseil municipal, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Cinq suppléants sont désignés dans les mêmes conditions.

Par délibération du 8 avril 2026, le Conseil municipal a procédé à la création de la Commission de délégation de service public (DSP), de services et de concessions et acté que les listes de candidats devraient être remises au secrétariat général au plus tard à l'ouverture de la séance dont l'ordre du jour comporte expressément l'élection des membres de cette Commission.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260507-DE26_65-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 06/05/2026

Cette élection étant inscrite à l'ordre du jour de la présente séance, les groupes « Betton, pour vous, avec vous » et « Betton Écologiste et Sociale » ont été consultés et ont proposé une liste unique, ainsi composée :

TITULAIRES
AMINE AMAR
THEO FELIX
SOIZIC LABOUX MORIN
SOAZIG ROUILLARD
ALAIN BIDAULT
SUPPLEANTS
CHARLINE CACHEUX
CECILE MORIN SAUVEE
ERIC PIRET
TIARAY TOTO-ZARASOA
PHILIPPE CORNICHET

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **D'ELIRE** les membres titulaires de la Commission de délégation de service public (DSP), de services et de concessions ;
- **D'ELIRE** les membres suppléants de la Commission de délégation de service public (DSP), de services et de concessions.

Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité

A BETTON, LE 6 MAI 2026

Le secrétaire de séance

Tiaray TOTO-ZARASOA

Le président de séance

François BROCHAIN